



Projet Pastoral de l'Enseignement catholique du diocèse du Havre

Extrait d'une allocution du Pape Jean-Paul II

« Pour donner un avenir à la jeunesse, il importe que l'éducation soit entendue comme la recherche du développement intégral et harmonieux de la personne, de la maturation de la conscience morale pour discerner le bien et agir en conséquence, et comme une attention à la dimension spirituelle du jeune en croissance.....l'éducation doit leur permettre de devenir chaque jour davantage hommes et femmes, d'«être» toujours plus et non seulement d'«avoir» toujours plus..... La famille demeurant le lieu primordial de l'éducation »

Introduction

Les élèves des établissements de notre diocèse doivent bénéficier à chaque niveau de propositions pastorales adaptées et évolutives conformes à la spécificité catholique de nos établissements : catéchèse, temps de prière, célébrations, temps forts, retraites, groupes de réflexion, initiation aux Sacrements (en lien avec les paroisses) engagements caritatifs, rencontres de témoins, conférences-débats,...

C'est la communauté éducative tout entière, comme le rappelle nos projets éducatifs, qui accompagne les jeunes dans cette démarche pastorale :

- ✚ Faciliter les rencontres personnelles de chacun avec Jésus le Christ, au travers des Ecritures, de l'histoire de l'Eglise et par la parole de témoins anciens ou contemporains qui ont été saisis par son message et qui ont consacré leur vie à son service.
- ✚ Proposer un chemin fait de rencontres avec le Christ et les vivre comme une Bonne Nouvelle pour chacun de nous et le monde qui nous entoure.
- ✚ Savoir exprimer dans un langage contemporain la Foi unique au Christ qui est le Chemin, la Vérité et la Vie.

Ce projet doit être l'expression la plus parfaite de notre mission au service de l'Homme, de tout Homme, et donc du projet de Dieu au travers des enfants et des adolescents qui nous sont confiés.

Sachons participer, chacun à notre place, avec enthousiasme et bienveillance, par le témoignage de toute notre vie et notre engagement quotidien, au développement du Royaume de Dieu qui est en marche.

La Pastorale dans un établissement catholique est l'affaire de tous ! Tous sont invités, d'une manière ou d'une autre, à entendre et à accueillir le projet de Dieu : chacun, à la suite de Jésus, est appelé à devenir enfant d'un même Père et à vivre, dans la force de l'Esprit, une fraternité envers toute personne, en particulier les plus faibles et les plus pauvres. Ainsi se définit la mission de toute l'Eglise - « *signe et moyen d'opérer l'union intime avec Dieu et l'unité de tout le genre humain* » (concile Vatican II) - à laquelle chaque baptisé prend part.

Le présent projet pastoral a pour but de préciser les enjeux de la pastorale dans notre Institution. Comme dans toutes les écoles catholiques, la pastorale est au cœur de nos établissements. Elle ne se réduit pas à exister comme une activité optionnelle et périphérique de l'école. Elle s'inscrit d'une certaine manière comme la réalité qui définit justement et plus particulièrement ce que nous appelons le caractère propre de l'enseignement catholique.

La force et la particularité de l'école catholique, c'est de lier dans un même acte et de manière harmonieuse une proposition pédagogique, une proposition éducative et une proposition spirituelle. Ce faisant, elle est fidèle à une double mission : celle qu'elle reçoit de l'Eglise et celle qu'elle reçoit de l'Etat.

I) La double mission de l'école catholique

- **La mission spirituelle et religieuse**

La foi chrétienne pourrait se résumer autour de deux réalités religieuses : l'expérience personnelle fondatrice de la foi du croyant et l'expérience communautaire et historique du peuple de Dieu. C'est dans ce projet général de la foi chrétienne que s'inscrit clairement le projet pastoral de l'école catholique.

- **La mission d'Etat**

Fondés sur les droits de l'enfant à recevoir une éducation chrétienne et sur le libre choix des familles, les établissements catholiques d'enseignement, dans le cadre de la liberté publique d'enseignement reconnue par la constitution française et par le droit international, sont des institutions chrétiennes qui participent à un service d'intérêt national....L'Enseignement Catholique se veut ouvert à tous ceux qui acceptent son projet éducatif....

La participation de l'école catholique ne se réduit pas à un service d'intérêt national restreint à l'éducation. Cela laisse présager que ce service est bien plus large, et que, par le biais de l'éducation, l'enseignement catholique rend un grand nombre d'autres services à la nation.

La mission d'état comporte deux grands axes : L'axe éducatif et l'axe pédagogique.

La pastorale souhaite lier harmonieusement ces deux missions au sein des établissements catholiques en respectant la hiérarchie.

II) Responsabilité pastorale et Conseil d'animation pastoral

La responsabilité pastorale, qui échoit en premier lieu au directeur de l'établissement, que précise la lettre de mission remise par l'évêque ou de la tutelle congréganiste, est vraiment de tenir en cohérence ces deux missions dans un esprit évangélique. Celle-ci recouvre donc toutes les réalités de l'établissement catholique : les réalités chrétienne et ecclésiale, humaine, scolaire, matérielle, économique, sociale, pédagogique, éducative et religieuse. Elle est tournée tout autant vers les acteurs de la communauté éducative et les parents que vers les jeunes. Cette responsabilité s'exerce, dans chaque établissement, à travers le Conseil d'animation pastoral. Il réunit le prêtre référent, les chefs d'établissements, des parents, des enseignants, des personnels d'éducation et de service, les animateurs en pastorale et des jeunes. C'est une instance de réflexion et d'échanges concernant les orientations à prendre dans l'avenir.

1°) Animation pastorale

L'animation pastorale, va plus particulièrement s'attacher aux deux réalités éducatives et religieuses, sans néanmoins ignorer les autres.

- **L'Animation pastorale et la triple mission**

S'insérant dans le projet global de l'établissement catholique, le projet et la mission de l'animation pastorale s'inscrivent dans une triple dynamique : éducative, religieuse et spirituelle.

Cette triple mission s'adresse d'abord et avant tout aux jeunes mais aussi, bien évidemment, aux adultes liés à l'établissement, qu'ils soient membres du personnel ou parents d'élèves. Tout ce que la foi chrétienne a de beau à offrir aux enfants et aux jeunes par les propositions de l'animation pastorale, elle désire aussi le communiquer aux adultes. Et elle le fait soit en les associant à ses activités d'animation, soit en leur faisant des propositions spécifiques (ex : conférences).

L'animation pastorale se décline en quatre axes (référentiel national SGEC)

- ✚ Faire de l'école un lieu d'éducation animé par l'esprit évangélique
- ✚ Offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le christ en référant explicitement ce projet et ce vécu au message de l'Évangile
- ✚ Mettre à la disposition de tous ceux qui le désirent les moyens adaptés pour grandir dans la foi
- ✚ Insérer l'établissement catholique et ses activités dans la vie de l'Église locale

2°) Les diverses activités pastorales

Dans cette partie, nous allons rappeler les activités qui sont devenues des fondamentaux de notre animation pastorale.

Avant, il convient d'expliciter certaines appellations utilisées par la suite :

LA CULTURE RELIGIEUSE permet de **DECRIRE** le fait religieux dans l'histoire des hommes. Centrée sur l'objectivité des faits, cette discipline scolaire se situe dans le registre de la connaissance.

LA CULTURE CHRETIENNE veut permettre aux enfants de **S'INSCRIRE** dans une histoire particulière marquée par le christianisme, et qui constitue le socle des valeurs du projet éducatif global de l'école catholique. Elle répond à un besoin légitime de compréhension de la société.

LA CATECHÈSE invite à **SOUSCRIRE** à une démarche de foi ecclésiale en Jésus Christ. Elle permet aux enfants chrétiens d'approfondir leur foi et leur relation à Dieu, et aux autres de découvrir les messages de Dieu et de son Évangile. Cette démarche comporte certes l'acquisition de connaissances, mais surtout une expérience spirituelle, une initiation par la vie communautaire, en équipe de catéchèse, à l'école et dans des rassemblements paroissiaux. La catéchèse demande une libre adhésion et une véritable implication (une démarche catéchétique peut être envisagée à tout âge)

La dimension pastorale dans nos établissements aujourd'hui doit trouver un équilibre en deux axes :

a) L'apport culturel qui pose les bases de la culture chrétienne

✚ L'apport de culture chrétienne : Retourner aux sources permet de poser des fondations pour mieux appréhender le monde d'aujourd'hui et peut-être susciter un questionnement qui permette d'aller plus loin, vers une démarche de foi.

Les modules de « culture chrétienne » proposent par exemple une découverte de l'histoire du christianisme, de la Bible, de la vie de Jésus, de l'année liturgique et des grandes fêtes chrétiennes, de l'art chrétien, de la vie de l'Église et des principaux éléments de la foi chrétienne.

On est aussi invité à découvrir et mieux connaître les différentes religions :

✚ le fait religieux dans l'enseignement

L'Éducation nationale a inclus dans les programmes l'enseignement du fait religieux. Nous répondons ainsi, en tant que service public d'éducation, à la nécessaire ouverture éducative de l'établissement scolaire, et à la mission confiée par l'Église. Cela évite ainsi les écueils d'être une « école privée », une école identitaire, un « self des religions ».

b) L'annonce de l'Évangile

L'annonce de l'Évangile implique des portes d'entrée différentes, qui ont un même objectif : favoriser la rencontre avec Dieu.

L'École catholique doit être le lieu de l'apprentissage, de la relation à l'Autre, dans un espace de confiance.

Les initiatives mises en œuvre au service de cette annonce peuvent se décliner de différentes manières :

- **La première annonce** : Une première annonce dit ce qui fait vivre les croyants. Elle présente la foi chrétienne sans impliquer une adhésion de celui qui l'entend
- **Une catéchèse structurée** : La catéchèse, qui se distingue de la première annonce de l'Évangile, développe et porte à maturité la conversion initiale en éduquant le converti à la foi et en l'incorporant dans la communauté chrétienne. Après une année d'expérience dans plusieurs écoles, une proposition de temps de catéchèse doit être faite en dehors des heures scolaires, en lien avec la paroisse de rattachement
- **Réponses aux demandes sacramentelles** : Elles ont lieu au niveau des écoles, collèges et des lycées. Elles répondent à la demande des enfants et des jeunes. Les animateurs en pastorale dans le second degré accompagnent ces jeunes dans leur démarche, toujours en lien avec le prêtre référent de l'établissement et des paroisses du lieu de l'établissement scolaire
- **Les actions de solidarité** : La solidarité est le fruit d'un effort pour éduquer à la justice. Les gestes concrets ainsi posés, les temps forts organisés, la mobilisation de la communauté pour des personnes en difficulté ou pour une cause importante, rendent visibles l'attention au prochain.

- **L'éducation permanente de la foi** : ce sont des propositions qui aident les baptisés à nourrir et mûrir sans cesse leur foi, tout au long de leur vie

L'appartenance de certains établissements à une tutelle congréganiste peut orienter ceux-ci vers une animation spécifique et adaptée au projet de la Tutelle.

2.1) Autres propositions (à titre d'exemples):

D'autres pôles peuvent être organisés afin de tenir compte de la diversité de notre public et de concerner un maximum d'élèves par des activités pastorales adaptées.

1. Pôle Pèlerinage et Pastorale des jeunes: Partir à un Pèlerinage proposé par le diocèse (Lourdes, Taizé...), participer aux temps forts du Diocèse.

2. Pôle « Annonce explicite de l'Évangile »

Lire et comprendre la Bible

Organiser des temps de lecture et d'analyse de la Bible.

3. Pôle « la Foi et Moi » : (2 axes de travail):

Axe 1: Foi et Société. Discuter et réfléchir sur les sujets de société (à partir du support pédagogique : « Aimer l'Avenir » pour les lycéens et « Mes questions parlons-en » pour les collégiens)

Axe 2: L'Art et la Foi

4. Pôle «Célébrer» :

Pourquoi une célébration ? Imprégnation des textes, construction des différentes prières (universelles, action de grâce ...), comment favoriser la participation de chacun ? (proposition : constitution d'un orchestre de jeunes pour animer les célébrations)

5. Pôle d'initiation à la prière :

Sous la forme d'un témoignage (temps d'Aumônerie)

Proposer lors de l'Avent et du Carême un espace et un moment consacrés à la prière.

Autres propositions possibles :

Participer au MEJ, Scouts, C4/3, C2/1.

Participer en tant que musicien ou lecteur aux messes des établissements et des paroisses.

2.2 La Pastorale des jeunes :

La pastorale des jeunes, au sein du diocèse, propose de vivre des temps forts diocésains avec les autres jeunes du diocèse : rassemblements festifs, marches-pèlerinages, rencontres de témoins, sorties et visites dans des communautés religieuses, pèlerinage diocésain à Lourdes....temps fort à Taizé

L'équipe d'animation pastorale s'efforcera de se faire le relai actif des différentes propositions.

Le synode des jeunes a permis de donner la parole aux jeunes qui ont pris des décisions fortes pour leur engagement : ces décisions sont à la fois un appui, un soutien et un élan, une dynamique pour la pastorale de nos établissements. (voir annexe 1)

III) Organisation institutionnelle du travail:

Les directeurs de nos établissements sont les principaux acteurs de l'animation pastorale, ils sont accompagnés dans leur pilotage par les APS Animateur en Pastorale Scolaire et les prêtres référents en lien avec leur structure scolaire.

a) Les animateurs en pastorale scolaire du diocèse:

Missions des Animateurs en Pastorale Scolaire

« Le rôle de l'APS est de seconder le chef d'établissement dans sa mission pastorale, c'est-à-dire dans le soin apporté aux besoins spirituels de chacun. Elle comprend la culture religieuse, les célébrations et l'éducation à l'engagement, l'approfondissement de la foi des croyants, en lien étroit avec la paroisse où se trouve l'établissement. »¹

« La mission pastorale du chrétien découle du devoir de ne pas ignorer les besoins de ses semblables et du désir de proposer à tous, quelles que soient leurs convictions, la révélation qui nous est faite en Jésus-Christ. Cette annonce ne se limite pas à des activités dites « pastorales », spécifiquement et explicitement religieuses. Elle est appelée à inspirer tout le projet éducatif de l'établissement : la vie, les relations, les compétences acquises dans le cadre des cours, etc. »²

✚ [Texte national d'orientation sur l'APS \(2007\)](#)

✚ [Référentiel national de la formation \(2008\)](#)

✚ [Besoins de formation exprimés le 2 fév. 09 repérés sur le référentiel](#)

La mission de l'Animateur Pastoral Scolaire s'exerce vis à vis de l'ensemble de la communauté éducative, jeunes et adultes, au service de leur engagement.

L'animateur en pastorale scolaire reçoit délégation du chef d'établissement pour mettre en œuvre les différentes dimensions de l'animation pastorale de la vie de l'établissement.

Sa présence est indispensable aux temps de rencontres suivants :

- Les réunions des APS (3 réunions /an)
- Les temps de prières et des rencontres diocésaines et (ou) régionales
- La messe de rentrée en septembre
- Les temps forts (forum de l'enseignement catholique, rassemblement...)
- La récollection des chefs d'établissements et des APS
- La formation personnelle.

b) Les prêtres référents :

Sans remettre en cause la mission confiée au chef d'établissement, et en articulation avec l'animateur en pastorale scolaire, le prêtre référent exerce son ministère ordonné, comme « intendant des mystères du Christ » et témoin de la communion ecclésiale au sein de l'établissement. Il est au service de toute la communauté éducative.

¹ Texte national d'orientation sur l'APS (2007)

² Référentiel national de la formation (2008)

S'il est nommé dans un établissement congréganiste, le prêtre référent s'informe de la tradition éducative de la congrégation et de la culture de l'établissement et les prend en compte.

Le prêtre référent n'est pas le responsable de la pastorale mais il est associé de manière particulière à celle-ci. Le chef d'établissement et le prêtre référent détermineront les modalités de cette participation dans un esprit de coopération et de dialogue.

Le prêtre référent est une aide et un soutien pour la communauté éducative dont il est membre. Il exerce une présence particulière auprès du chef d'établissement et de l'adjoint en pastorale scolaire qu'il rencontre régulièrement, et au sein du Conseil d'animation pastorale dont il fait partie.

Son rôle ne peut se limiter à la célébration des sacrements : il accueille et écoute toute personne au nom du Christ ; il entretient également des liens fraternels, notamment en étant présent lors d'événements joyeux ou douloureux, ou de rencontres informelles.

Pour les établissements sous tutelle diocésaine, le prêtre référent est nommé par l'évêque, (après les procédures de consultation nécessaires et habituelles : Directeur Diocésain, chef d'établissement, paroisse). Le chef d'établissement et le prêtre concerné reçoivent notification de cette nomination. La nomination est rendue publique par les voies diocésaines habituelles.

Pour les établissements sous tutelle congréganiste :

- si c'est un prêtre diocésain, celui-ci est nommé par l'évêque après concertation et avec l'accord de la congrégation et en usant des mêmes procédures.

- s'il ne s'agit pas d'un prêtre diocésain, il est désigné par la congrégation, avec l'accord de l'évêque et après information du Directeur Diocésain.

c) La Commission pastorale diocésaine du Conseil diocésain :

La Commission Pastorale du Conseil diocésain est responsable de l'animation pastorale diocésaine.

- Objectifs :

Tout mettre en œuvre pour que l'Enseignement catholique du diocèse du Havre prenne davantage conscience qu'elle est un lieu d'Eglise et qu'elle doit participer à la nouvelle Evangélisation pour donner aux jeunes l'envie de rencontrer le Christ, de devenir des Chrétiens, d'être un lieu de témoignage.

Trois axes à travailler avec la Commission Pastorale :

 Vivre la Bonne nouvelle

 Annoncer, témoigner

 Célébrer

Elle permet que le projet pastoral du diocèse vive dans chacun des établissements.

Elle est une cellule de veille de ce qui se vit dans nos établissements.

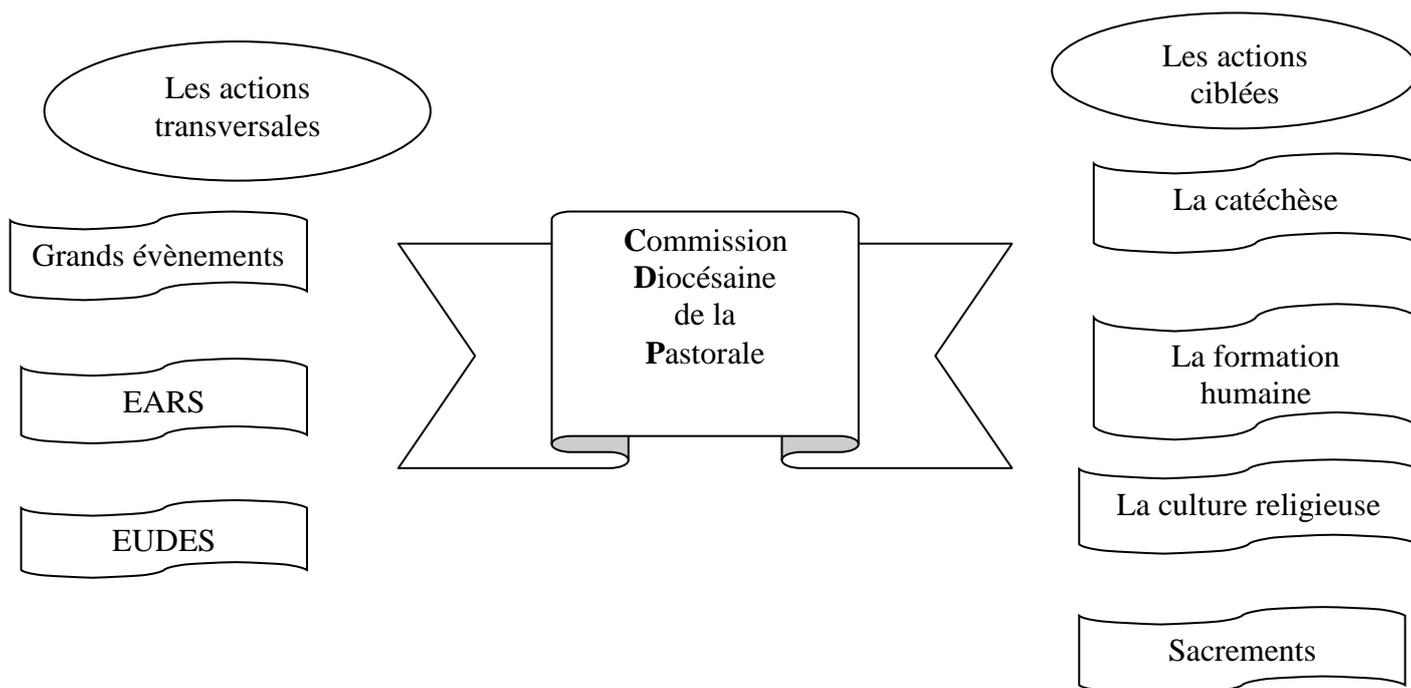
Elle recense les actions des établissements.

Elle doit être un organe de ressources (moyens humains, organisationnels, techniques...)

Elle propose des actions pour répondre à des demandes, qui émanent des instances ou des établissements.

Elle mutualise les expériences en mettant en relation les différents services.

Elle doit être force de proposition.



_ Des axes de travail à développer (priorités diocésaines):

✓ Education Affective Relationnelle et Sexuelle (EARS)

Le projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement vise à la formation intégrale de la personne, qui prend en compte une meilleure connaissance de soi, une meilleure relation à l'autre, la création de lien social, l'ouverture au monde et la dimension spirituelle. Si toute personne humaine est désireuse d'entrer en relation, cela peut rester difficile et demande une éducation formelle dont le parcours doit être construit et fondé.

L'éducation affective et sexuelle s'intègre naturellement dans ce processus global d'éducation mais requiert une attention particulière. C'est l'objet du document promulgué par la commission permanente le 16 mai 2010 : <http://www.enseignement-catholique.fr/education-affective-relationnelle-et-sexuelle.pdf>

L'éducation affective, relationnelle et sexuelle ne peut être confiée aux seuls spécialistes que peuvent être le psychologue, l'infirmière ou les professeurs de SVT, même si leur contribution spécifique est bien entendu essentielle. Le chef d'établissement, dans le profil de poste des infirmières et des psychologues, veille à préciser les responsabilités de chacun pour l'éducation affective et sexuelle. La question de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle se pose dans tous les établissements, y compris dans les écoles du premier degré qui n'ont pas souvent de personnel dédié.

Il convient donc de penser à un partage et une formation en ce domaine. Il appartient donc au chef d'établissement de proposer des temps d'animation de la communauté éducative sur cette question, pour que chacun des acteurs puisse entendre des sollicitations et repérer la contribution qu'il peut apporter au nom de sa responsabilité spécifique. Cette exigence est prévue dans les textes de l'Éducation nationale : « [...] *il est nécessaire d'organiser un travail pluridisciplinaire s'appuyant sur les compétences complémentaires des divers personnels, inscrit dans le projet d'école et le projet d'établissement, voire inséré dans une politique d'établissement* ». Elle s'impose plus encore au regard du projet éducatif d'un établissement catholique d'enseignement.

Les enjeux et les actions à conduire sont donc multiples. Il peut être utile de mettre en place dans l'établissement un groupe de suivi spécialement dédié à ce projet. Ce groupe réunit des enseignants et des éducateurs, des parents. Si l'établissement dispose d'un APS, d'une infirmière et d'un psychologue, ils font

aussi partie de ce groupe. Il est fortement souhaitable que parmi ces personnes, certaines aient été formées à l'éducation à la vie.

Ce groupe projet aide à la concertation des acteurs, à la sollicitation de partenaires extérieurs et à l'élaboration d'un parcours cohérent.

Des personnes ressources existent au sein de notre diocèse, des initiatives ont été prises dans les établissements (Teen star, le CLER, cycloshow pour les filles et leurs mamans) et au niveau diocésain (organisation de débats,...). Il convient de mutualiser ce qui peut l'être pour rencontrer encore davantage les jeunes sur ce thème.

✓ **La Commission E.U.D.E.S (Education à l'Universel, au Développement et à l'Engagement Solidaire), à partir de la rentrée 2016.**

Une Commission EUDES, en lien avec notre Projet Pastoral Diocésain, est créée pour répondre aux besoins rencontrés et être force de propositions nouvelles.

Voici les entrées spécifiques qui seront développées:

- La solidarité internationale.
- Le développement durable.
- La mondialisation.
- La citoyenneté planétaire.
- Le partenariat éducatif.
- La paix.
- L'inter religieux- l'interculturel.

Conclusion :

L'Evangile est un appel à ne pas avoir peur, à aller à la rencontre des autres : alors n'ayons pas peur : avançons tous ensemble : partageons nos compétences, faisons preuve d'exigences envers nous-mêmes pour que nos propositions pour les jeunes soient les meilleures possibles.

Osons développer les 5 qualités principales d'un bon éducateur :

- ✓ La compétence pour comprendre.
- ✓ L'empathie pour ressentir.
- ✓ Le courage pour oser.
- ✓ La volonté pour résister au découragement.
- ✓ L'altruisme pour partager.

Nous devons relever les défis qui s'offrent à nous avec lucidité, sérénité et objectivité.

ANNEXE 1 CONSEIL DIOCESAIN DES JEUNES

ANIMATION DE LA PASTORALE DES JEUNES

✓ Décision 1

Créer un conseil diocésain des jeunes qui rassemblera des représentants de chaque instance de la pastorale des jeunes et de chaque unité pastorale.

Le conseil diocésain des jeunes sera en lien avec l'équipe diocésaine de la pastorale des jeunes qui assurera, en impliquant toujours les jeunes, le soutien logistique dans la mise en œuvre des décisions prises par ce conseil.

✓ Décision 2

Le conseil diocésain des jeunes sera une instance de ressaisie et de relecture de la vie des jeunes en Eglise, dans la diversité de leur situation et de leur appartenance ecclésiale. Il sera aussi le lieu du suivi de l'application concrète des décisions synodales qui ont été promulguées à l'issue de la démarche.

✓ Décision 3

Le conseil diocésain des jeunes a mission d'élaborer des propositions et de porter des initiatives susceptibles de fédérer les jeunes du diocèse. Dans le respect de la spécificité de chaque groupe de jeunes (paroisse, C4-3, C 2-1, scoutisme, Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), enseignement catholique, aumônerie scolaire ou étudiante, groupe de jeunes professionnels, etc.), il cherchera à favoriser une dynamique diocésaine au sein de la pastorale des jeunes.

✓ Décision 4

Le conseil diocésain des jeunes portera le souci de la communication. Il veillera à établir en son sein, une commission spéciale à cet effet.

L'ENGAGEMENT POUR LA SOLIDARITE

✓ Décision 5

Sous l'autorité du conseil diocésain des jeunes, une structure de coordination pour l'engagement dans la solidarité sera mise en place. Elle aura pour but de fédérer l'engagement des jeunes sur le terrain de la solidarité. Elle sera ouverte à tous, sans exclusive, et travaillera en partenariat avec les associations caritatives ou humanitaires. Dans le souci de respecter les jeunes, il faudra veiller à ce que cet engagement de solidarité ne soit pas trop lourd et que sa durée soit définie de façon raisonnable.

LITURGIE ET VIE DE PRIERE

✓ Décision 6

Pour que les célébrations liturgiques dans les paroisses soient accessibles aux jeunes, chaque équipe liturgique paroissiale accueillera au moins deux jeunes.

Il faudra veiller à ce que leur participation soit objectivement possible, notamment au niveau des horaires des réunions.

✓ Décision 7

Pour accueillir les jeunes et leur permettre de prendre leur part à la vie liturgique des communautés, on veillera particulièrement au choix concerté des chants liturgiques, au soin d'une préparation liturgie qui tienne compte des nouveaux venus dans les célébrations, à la qualité de l'accueil et au souci de la convivialité (verre de l'amitié après la messe, repas paroissial...).

FORMATION

✓ **Décision 8**

Pour répondre à une demande forte des jeunes, sera mise en place, dans tout le diocèse, une formation des jeunes, au chant et à l'animation musicale, pour les célébrations liturgiques et pour les temps de prière en groupe. Elle sera sous l'autorité du conseil diocésain des jeunes.

✓ **Décision 9**

Dans le souci de rejoindre des jeunes qui n'ont pas l'habitude de fréquenter l'Eglise, des conférences thématiques seront proposées, en direction des jeunes, avec des spécialistes des questions abordées. Elles concerneront ce que vivent les jeunes et ce qui les préoccupe. On veillera, avec l'accord des conférenciers, à filmer les interventions pour pouvoir les retransmettre à ceux et celles qui n'ont pu être présents.

✓ **Décision 10**

Des formations qui allient convivialité, détente et approfondissement de la foi (« réco-rando », pélé VTT, etc.) seront mises en place. Elles seront diversifiées selon les âges.

Il appartiendra au conseil diocésain des jeunes de faire des propositions en ce sens, en tenant compte des calendriers des divers groupes de jeunes.

LIEU D'ACCUEIL POUR ETUDIANTS ET JEUNES PROFESSIONNELS

✓ **Décision 11**

Promouvoir et développer le centre Saint-François (rue de Bretagne au Havre) destiné à l'accueil des étudiants et des jeunes professionnels. Il faut améliorer la salle de détente et augmenter sa capacité d'accueil.

Un foyer est destiné à recevoir des étudiants ou des jeunes professionnels qui acceptent de s'engager dans l'animation du centre Saint-François.

LIEU D'ACCUEIL POUR COLLEGIENS ET LYCEENS

✓ **Décision 12**

Développer, à travers le diocèse, des lieux d'accueil ouverts à tous, en s'inspirant de l'expérience du centre Saint-François. Ce seront des lieux conviviaux et accessibles aux jeunes, en centre-ville, dans les quartiers ou en milieu rural. Ces lieux seront aménagés pour accueil et pour permettre diverses initiatives (rencontres de partage, repas, espace de détente). Il est souhaité que dans ces lieux soit aménagé un oratoire pour rassembler les jeunes qui souhaitent prier seul ou en groupe ainsi que les adultes qui voudraient se joindre à eux. A été suggéré par l'assemblée synodale que les réunions du conseil diocésain des jeunes puissent se décentraliser et se tenir dans ces lieux d'accueil.

LES JEUNES ET LEUR PARCOURS DE VIE

✓ **Décision 13**

La pastorale des jeunes aura le souci de travailler avec le service diocésain des vocations pour que cet aspect puisse être présent dans les temps forts et les initiatives en direction des jeunes.

Ils chercheront à formuler des propositions innovantes pour aider les jeunes à réfléchir à leur parcours de vie et à leur avenir en tous domaines.

✓ **Décision 14**

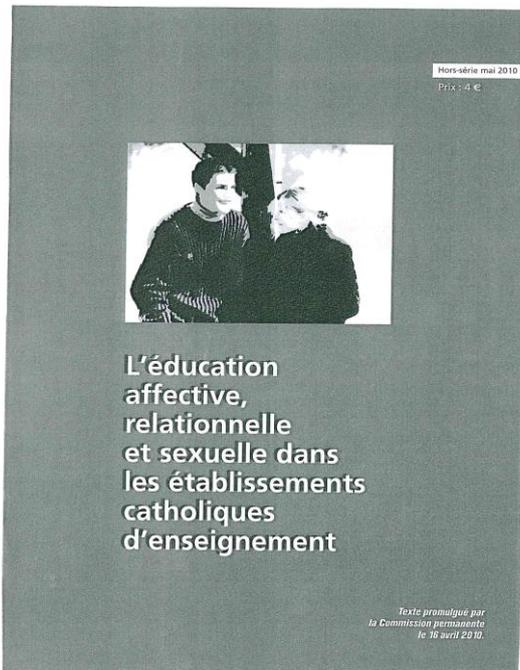
Des temps spécifiques sont proposés par le service diocésain des vocations qui peuvent aider à un discernement vocationnel sur l'engagement de chrétien dans la société, l'engagement dans le mariage, dans une vocation à la vie consacrée ou de prêtre au service d'un diocèse.

La communauté du carmel du Havre offre déjà à des jeunes filles la possibilité d'être accueillies pour un discernement en vue de la vie consacrée. D'autres communautés religieuses réfléchissent à une proposition du même type.

Le diocèse ouvrira prochainement un espace de vie communautaire pour des jeunes hommes qui, tout en continuant leurs études ou l'exercice de leur profession, auront la possibilité d'être accompagnés dans un discernement en vue du ministère de prêtre diocésain.

Annexe 2 : EARS

http://departement-education.enseignement-catholique.fr/10/docs/hs_education-affective-relationnelle-et-sexuelle.pdf



SOMMAIRE

■ UN TEXTE D'ORIENTATION FONDÉ SUR UNE VISION ANTHROPOLOGIQUE	p. 3
■ I. CONVICTIONS ÉDUCATIVES ET ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE	p. 4
1. La condition sexuée comme richesse humaine et don de Dieu	
2. Le mystère de l'Incarnation et la dignité du corps	
3. La sexualité intégrée dans la conception de la personne	
4. La sexualité, la liberté et l'engagement	
■ II. CONTEXTE SOCIÉTAL	p. 6
1. Le déplacement des repères	
a) Le rapport au temps	
b) La généralisation de la mixité à l'école	
c) L'évolution de la structure familiale	
d) Le déplacement des repères intergénérationnels	
e) Des questions autour de l'identité sexuelle	
f) Un rapport complexe au corps	
g) L'intimité battue en brèche par l'« extimité »	
2. La revendication de la liberté personnelle et la pression du groupe et de la société en tension	
3. L'injonction à la sécurité et la libération des mœurs en tension	
■ III. DIMENSIONS ÉDUCATIVES	p. 8
1. Toute personne ne se construit qu'en relation	
a) L'éducation au bien demande une éducation au discernement	
b) L'éducation au bien requiert l'interdit	
2. La connaissance de soi, étape indispensable vers la maturité	
a) De la connaissance de soi à l'estime de soi	
b) L'éducation du corps et du cœur	
3. Toute personne est appelée à répondre d'elle-même et de l'autre	
a) La responsabilité et la liberté	
b) La nécessaire prévention	
c) La vie de couple à instituer	
d) L'appel à donner la vie	
4. Le choix d'une pédagogie significative	
a) La place de l'écoute	
b) Le choix d'une pédagogie inductive	
■ IV. PRINCIPES D'ORGANISATION	p. 11
1. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle, un des enjeux du projet d'établissement	
a) La relation aux familles	
b) La vie scolaire	
c) La sollicitation de toutes les disciplines	
d) La mixité à penser	
e) La nécessité de lieux d'écoute et d'accompagnement	
f) Les situations d'urgence	
g) Le lien au projet d'animation pastorale	
2. La nécessaire mobilisation de tous les acteurs	
a) L'importance de la formation	
b) Les instances diocésaines et nationales de l'enseignement catholique	
3. L'éducation affective, relationnelle et sexuelle et la sollicitation de partenaires extérieurs	
■ ANNEXE - BOÎTE A OUTILS	p. 14

Annexe 3 EUDES



Depuis que l'École existe, elle a vocation à **former** des enfants et des jeunes pour qu'ils puissent **trouver** et prendre leur place dans le monde où ils vivent.

A l'heure de ce que certains nomment désormais le « village planétaire », les contours de notre monde se sont **élargis** aux dimensions de la planète...

Celles et ceux qui nous semblaient **loin** n'ont jamais été aussi **proches**.
Ce qui semblait ne regarder que les uns ou les autres regarde aujourd'hui toute la communauté humaine, tant les **interactions** sont nombreuses...

De même qu'un battement d'aile de papillon peut déclencher une tempête à des milliers de kilomètres, nous découvrons que nos **habitudes** de consommation et nos reflexes même les plus insignifiants peuvent avoir des conséquences juste à côté... ou à l'autre bout du monde!

Nous n'avons jamais été aussi **interdépendants**. Il nous faut apprendre de nouvelles façons d'être et de nous sentir **responsables**.

Nous nous découvrons chaque jour davantage héritiers d'une **planète** unique, que nous devons préserver pour les **générations futures** mais aussi pour mieux l'habiter **aujourd'hui**.

Nous avons une plus grande conscience d'une **communauté** de destin en laquelle l'**avenir** des uns est celui des autres, en laquelle des **fraternités** nouvelles et **solidaires** sont à inventer entre les peuples et entre les personnes pour davantage d'**égalité** et de **justice**.

Nous pouvons **donner du sens** à nos singularités pour les inventer comme « richesses à partager » plus que comme « différences excluantes », qui nous monteraient les uns contre les autres.

Nous pouvons choisir la **paix** comme mode de vie, plutôt que subir la guerre et la violence.

Cela suppose de cheminer, réfléchir, s'éduquer et **Éduquer ensemble**
à l'Universel, au Développement, à l'Engagement Solidaire.
Dans l'Enseignement catholique, nous appelons cela « EUDES ».
Et si nous croyons qu'au nom de l'Évangile du Christ nous sommes appelés à œuvrer
pour un monde plus juste et plus humain, nous croyons aussi que bien des hommes,
femmes, jeunes, ou enfants peuvent y travailler avec nous,
quelles que soient leurs convictions.

I Développement durable ?

Parler de « développement durable » suppose quelques précisions:

- Selon le rapport Brundtland, « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du **présent** sans compromettre la capacité des **générations futures** de répondre aux leurs ». Il s'agit ici de tisser ensemble le présent et l'avenir.
- Le développement durable ne se réduit pas à une dimension **écologique**, mais intègre le **social, le culturel, l'économique, la diversité, le patrimoine, la gestion des ressources...**
- Il suppose de susciter ou de faire grandir de **nouvelles solidarités**: Nord-Sud, intergénérationnelles, etc...

L'éducation au développement durable est une **exigence ministérielle** (BO n° 28 du 15 juillet 2004, Socle commun de connaissances et de compétences, BO du 19 mai 2007) qui implique de la transdisciplinarité et des démarches progressives allant du 1^{er} degré à l'Enseignement supérieur.

C'est également une **préoccupation permanente** et incontournable de l'**Eglise catholique** qui reçoit de la Tradition biblique le souci du respect de la Création, de la fraternité, de la justice, de la réconciliation et du service. En fidélité au Christ et à sa suite, l'**Enseignement social** de l'Eglise promeut le développement intégral de toute la personne et de toutes les personnes, et la recherche du **Bien commun**.

II Cinq dimensions interdépendantes du développement :

1. **Economique** : finances, matières premières, énergie, agriculture, industrie, alimentation...
2. **Sociale** : droits et devoirs des personnes, éducation, formation, santé, habitat, information, emploi...
3. **Environnementale** : préservation des ressources et écosystèmes, biodiversité, empreinte écologique...
4. **Culturelle** : respects des identités, des cultures, des libertés, des patrimoines locaux ou mondiaux...
5. **Spirituelle** : se situer dans toujours plus grand que soi, un passé, un présent, un avenir...
se sentir interpellé à la relation, à la prise en compte de l'autre, susciter des démarches de sens.

III Quatre axes éducatifs :

Ils tissent l'Education au développement (EAD), avec la mission de l'Enseignement catholique:

1. **Vivre la solidarité ici et là bas** : *l'option préférentielle pour les pauvres et les exclus.*
L'interdépendance des hommes suppose une prise de conscience permanente des lieux et circonstances qui supposent entraide et coopération, mais aussi fraternité.
2. **Eduquer à la paix** : *une nécessité pour le monde d'aujourd'hui.*
Une culture de paix et de non violence suppose des savoirs, savoir être et savoir faire spécifiques permettant de cultiver des relations pacifiées avec autrui.
3. **Vivre autrement la mondialisation** : *un appel à y prendre part.*
Choisir et œuvrer pour une mondialisation qui n'écrase pas les singularités et respecte les petits est une vigilance de tous les instants, qui s'exerce dans les petites décisions comme dans les grandes.
4. **Etre responsable du monde et de son développement** : *une relation durable aux autres et au patrimoine.*
Pour une économie responsable, au service de l'homme... et non l'inverse !

IV L'engagement solidaire

La plupart des convictions mentionnées ci-dessus resteraient « lettre morte » si elles ne conduisaient qu'à regarder de façon « passive » le monde qui nous entoure. C'est donc bien à l'**engagement** qu'elles doivent pouvoir conduire. Et cet engagement est « **solidaire** », car il touche à soi et aux autres, dans la reconnaissance active de nos interdépendances, et de nos capacités à nous mobiliser ensemble. Le souci de l'Universel, du développement et de l'engagement entre en forte résonance avec les **programmes scolaires**, le **socle commun de connaissances et de compétences** de l'Éducation nationale, et la **doctrine sociale de l'Église catholique**.

V Composante essentielle de l'éducation

Loin d'être une matière « en soi » ou « en plus », l'EUDES et les thèmes qu'il développe font partie intégrante de l'éducation. Ils trouvent leur place à l'intérieur même des disciplines enseignées, et des activités entreprises dans un établissement scolaire, nécessitant et favorisant des **démarches transversales**.

Toutefois, il s'agit d'intégrer **consciemment** cette culture dans la vie et le **projet éducatif** de l'établissement, ce qui suppose différentes **prises de consciences** de l'ensemble de la communauté éducative.

VI Exigences

Parce qu'elle concerne toute la **communauté éducative**, la préoccupation de l'éducation au développement suppose de travailler à ce que tous -jeunes et adultes- puissent s'y engager au travers de temps scolaires, d'activités et de projets **multiples et pluriels** en lien avec les **quatre axes éducatifs** de l'EUDES (voir ci-dessus « III »). Elle contribue aussi à une **articulation** toujours plus ajustée entre le « **dire** » et le « **faire** », indispensable à toute démarche éducative. En ce sens, il s'agit aussi de faire évoluer nos pratiques en matière d'ouverture à la **différence culturelle**, au **management** et ressources humaines, à la gestion financière d'un établissement scolaire. Comme tout chantier d'importance, l'EUDES suppose du temps, des **étapes progressives**, une certaine **pédagogie**. On ne réussit jamais tout, ni tout de suite ! Et il n'est jamais trop tard (ni trop tôt) pour se **mettre en route**. Toutefois, il serait dommageable de voir l'EUDES comme une « contrainte de plus ». Il s'agit au contraire, d'une **occasion supplémentaire** et renouvelée de **prendre part** aux grandes questions contemporaines et de contribuer à rendre les jeunes acteurs par de **nombreuses entrées**.

VII Concrètement

Que ce soit au **niveau général** dans le projet d'établissement, au niveau des **enseignements** et du **socle commun**, ou au sujet d'**activités éducatives** spécifiques, il est de nombreux **choix pédagogiques** qui peuvent être orientés dans une plus grande prise en compte des thèmes de l'EUDES, y compris dans la mise en œuvre de l'animation pastorale. Les idées des **jeunes**, récoltées lors d'actions de **sensibilisation**, peuvent constituer des **points de départ** précieux et privilégiés, surtout si les **adultes** les aident à persévérer dans les actions entreprises au bénéfice de tous. Comme pour tout projet, des étapes de bilan et de **relecture** sont irremplaçables pour entretenir la motivation de tous.

Progressivement, une « **culture EUDES** » peut alors émerger, qui pourra également être travaillée avec les **gestionnaires** de l'établissement, mais aussi les personnels administratifs et d'accueil, sous l'impulsion du **chef d'établissement**.

VIII Pas tout seuls !

Outre les Directions diocésaines de l'Enseignement catholique (DDEC) en lesquelles une commission spécifique traite souvent les questions liées à l'EUDES, de nombreux partenaires peuvent être présents à nos côtés pour travailler les thèmes de l'Universel, du développement, de l'engagement solidaire, de l'éducation à la paix.

Ils ont en général des antennes locales qui se laissent volontiers solliciter pour apporter leur expertise ou proposer des activités ou animations qui contribueront à la mise en œuvre des projets liés à l'EUDES :

CCFD Terre Solidaire

<http://ccfd-terresolidaire.org>

La campagne des Kilomètres de Soleil

<http://www.kilometres-de-soleil.cef.fr>

Société St Vincent de Paul

<http://www.ssvp.fr>

Pax Christi

<http://www.paxchristi.cef.fr/v2/pax-christi-jeunes/>

Justice et Paix

<http://www.justice-paix.cef.fr>

Coexister

<http://www.coexister.fr>

Le réseau Inisia de l'Enseignement catholique

<http://www.enseignement-catholique.fr/ec/organisations/18513-devenez-acteur-du-reseau-inisia->

IX Pour aller plus loin...

« *Une dimension essentielle de l'éducation* », un texte de référence pour tous les acteurs et toutes les thématiques accessible gratuitement en ligne et téléchargeable au format pdf :

<http://www.enseignement-catholique.fr/ec/images/stories/un-reseau-des-ressources/5-questions-educatives/5-5-education-a-l-universel.pdf>

« *La pensée sociale de l'Eglise et la communauté éducative* » un dossier et des fiches thématiques pour découvrir la pensée sociale de l'Eglise au sein d'un établissement scolaire.

http://www.enseignement-catholique.fr/ec/images/stories/docs/bc_pensee_sociale.pdf

« *Notre bien commun* » un livret très accessible + un DVD pour une première approche de la pensée sociale de l'Eglise.

<http://www.eglise.catholique.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/365293-notre-bien-commun-decouvrir-la-pensee-sociale-de-leglise/>

Les presses de l'Île de France avec la collection « *Habiter autrement la planète* »

<http://www.presses-idf.fr/-Collection-Habiter-autrement-la->